

NKM : « Je veux un plafonnement des aides à 150 hectares »

© 14/11/2016 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Revendiquant son titre d'ingénieur agricole pour se démarquer de ses concurrents « très administratifs », Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la primaire de la droite et du centre s'illustre aussi par certaines positions radicalement différentes. Comme sur la Pac, pour laquelle elle défend une convergence nationale totale des aides découplées et un plafonnement des soutiens à 150 ha.



Nathalie
Kosciusko-
Morizet, lors
d'un
déplacement
sur une
exploitation
agricole dans
le Morbihan
début
septembre
2016.
(©NKM2017)

Terre-net : Dans votre programme, vous évoquez les « circuits courts alimentaires », que vous souhaitez « favoriser à travers une fiscalité incitative ». Pour les agriculteurs, quelles seraient plus précisément ces incitations fiscales ?

Nathalie Kosciusko-Morizet : Quand je parle d'alimentation locale ou territoriale, certains me reprochent de ne m'adresser qu'à une frange d'agriculteurs et de consommateurs. Au contraire, mes propositions visent à démocratiser et étendre les circuits de distribution permettant aux exploitants de capter de la valeur ajoutée.

[Les lignes pour convaincre]

Terre-net : En quelques lignes, que diriez-vous aux 25 % d'agriculteurs envisageant d'aller voter le 20 novembre prochain, pour les convaincre de voter pour vous ?

NKM : Je suis ingénieure agricole : contrairement à mes concurrents, très administratifs, je peux aborder le fond des sujets sans détours. C'est un premier pas pour apporter des solutions. Quand on me parle de nitrates ou de produits phytos, j'ai les idées claires sur les implications qu'une politique publique peut avoir sur les exploitations. Aux agriculteurs de faire le choix de l'agriculture entrepreneuriale, celle que je leur propose.

D'une part, je ne souhaite pas combattre la grande distribution, je veux au contraire m'en servir : plus de 60 % du commerce alimentaire se fait dans les enseignes de grande distribution. Utilisons-les. Le producteur qui a un produit fini commercialisable peut le vendre directement aux enseignes de distribution présentes à proximité, sans passer par la plate-forme de distribution. Pour que ce partenariat soit bénéfique pour les deux parties, il faut que le consommateur puisse identifier et distinguer rapidement le produit local du produit standard. Je propose donc d'apporter un soutien à la création des « marques collectives de certification », permettant d'allier la visibilité de la production locale à la force de frappe de la grande distribution pour aller chercher le consommateur. Ce soutien pourra être direct ou fiscal.

D'autre part, je souhaite favoriser l'émergence des magasins de producteurs. Ils ont été définis dans la loi « Hamon » sur la consommation, mais rien n'a été fait depuis. Je veux un soutien public à l'investissement pour ces entreprises, avec des garanties bancaires favorables accordées par Bpifrance.

Terre-net : Cette défense des circuits courts alimentaires est la seule mention de l'agriculture dans votre projet. Concernant les agriculteurs qui traversent de graves difficultés économiques, les auriez-vous soutenus de la même manière que le Gouvernement Valls

l'a fait. Quelles sont vos principales mesures pour améliorer la santé économique des exploitations ?

NKM : Mon programme ne cherche pas à catégoriser les actifs, qui agriculteur, qui informaticien, qui menuisier. Je fais de nombreuses propositions pour les entrepreneurs, les chefs d'entreprise, et par tant pour les exploitants agricoles. Comme pour le reste de l'économie, je défends une agriculture plus libre, plus responsabilisée et moins administrée. Plus spécifiquement pour le secteur agricole, j'avance plusieurs propositions :

- défendre une réelle agriculture familiale et entrepreneuriale, libérée du contrôle des structures, avec des aides de la Pac d'un montant unique à l'hectare et concentrées sur les 150 premiers hectares.
- étendre la déduction pour aléas, tant dans la somme épargnée - jusqu'à 50 000 € par exercice - que dans les conditions de réintégration à assouplir et allonger - jusqu'à 20 ans. Cela permet de responsabiliser les exploitants face aux risques. La mauvaise récolte de 2016 aurait pu être surmontée plus facilement avec la vraie DPA que je propose.
- permettre aux organisations de producteurs (OP) de négocier et de fixer les prix. Les organisations de producteurs permettent aujourd'hui aux producteurs de se regrouper. L'autorité de la concurrence estime cependant que la fixation du prix par une OP est contraire aux règles de la concurrence et est considérée comme une entente sur les prix ! Ceci représente un frein pour établir un rapport de force équilibré entre les producteurs et leurs acheteurs. Je propose d'introduire une exception au droit de la concurrence européen et français pour permettre aux organisations de producteurs de négocier et fixer les prix pour leurs adhérents.

Terre-net : La dernière réforme de la Pac (2014-2020) est à peine mise en application qu'il faut se pencher sur la prochaine (Pac post-2020). Phil Hogan veut avancer sur les grandes lignes de cette future Pac d'ici juin 2017. Quels orientations et changements comptez-vous défendre dans ce cadre ?

NKM : La réforme de la Pac 2014-2020 a connu des débuts laborieux, sans apporter les preuves des bénéfices qu'on en attendait. La cour européenne des comptes pointait cette faille dans un rapport il y a encore quelques jours !

Je veux que la Pac soit plus simple dans sa mise en œuvre et plus efficace dans ses objectifs, notamment environnementaux. En premier lieu, comme je l'indiquais, il faut cesser les aides à l'hectare disparates et disproportionnées : je veux une convergence totale du montant à l'hectare, et un plafonnement des paiements à 150 hectares.

“ *Je souhaite consacrer une partie du premier pilier de Pac à des bons alimentaires pour les plus démunis.* ”

Ensuite, je veux une réelle contractualisation pour les services rendus à l'environnement, sous forme de Paiements pour services environnementaux. Ils seraient une extension et une généralisation des mesures agro-environnementales (MAE) actuelles. Enfin, je souhaite consacrer une partie du premier pilier de Pac à des bons alimentaires pour les plus démunis, conditionnés à des achats européens voire nationaux en cas de co-financement. Cela permettra de soutenir la consommation, et donc les prix.

Terre-net : Considérez-vous que le CETA est un bon accord ? N'est-il pas une menace (en viande bovine notamment) pour les agriculteurs?

NKM : Le CETA va permettre à l'Europe de défendre ses produits laitiers et ses productions sous signe de qualité (AOP, IGP...). Cela est une bonne ouverture, à la fois pour notre surproduction laitière et pour défendre la qualité agricole et alimentaire de l'Europe. En contrepartie, les canadiens ont obtenu une ouverture sur certains produits, dont la viande de bœuf : à nous de faire en sorte que ce quota soit sous-utilisé, par un étiquetage clair de l'origine de la viande dans tous les produits. En généralisant l'étiquetage, je pense que les Européens resteront très largement attachés à la viande européenne, dont ils connaissent la qualité gustative et sanitaire. Enfin, à nous de ne pas avoir peur d'utiliser la clause de sauvegarde prévue dans l'accord, en cas de déséquilibre trop important !

Terre-net : Considérez-vous que les négociations sur le TTIP entre les Etats-Unis et l'Europe doivent reprendre ? Et plus largement, le développement des accords bilatéraux commerciaux ne vient-il pas en opposition avec la volonté de « favoriser les circuits courts » ?

NKM : Si le CETA est un accord plutôt équilibré, du moins sur le volet agricole, le TTIP, dans sa version finale, nous était trop défavorable. Je ne suis cependant pas opposée à ce que les discussions reprennent : nous avons des intérêts agricoles à défendre auprès des Etats-Unis, et la rupture de dialogue n'est jamais une issue favorable.

Par ailleurs, vous semblez opposer la consommation locale et les accords internationaux : je ne suis pas de cet avis. L'objectif est que chaque producteur trouve sa place dans un circuit de distribution voire plusieurs.

Programmes agricoles, interviews, résultats de sondage auprès des agriculteurs Retrouvez toute l'information sur la primaire de la droite et du centre dans [le sommaire ci-dessous](#).